

« 1 2 3 PORT ROYAL S.A.R.L. »

Société A Responsabilité Limitée

Capital social : 7.500 €

Siège social : 24, boulevard de Port Royal – 75005 PARIS

449 418 482 R.C.S. PARIS

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE A LA DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE LE 1^{er} JUIN 2026

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

Origine :

- résultat bénéficiaire de l'exercice :41.227,75 €

Affectation proposée :

- au poste « autres réserves », la somme de1.227,75 €

- distribution à l'associée unique d'un dividende de
80 € par part sociale, soit la somme de40.000,00 €

Total égal au bénéfice de l'exercice : 41.227,75 €

Certifié conforme

« certifié conforme »
Monsieur Sébastien CAPEL
Gérant



« 1 2 3 PORT ROYAL S.A.R.L. »

Société A Responsabilité Limitée
Capital social : 7.500 €
Siège social : 24, boulevard de Port Royal – 75005 PARIS
449 418 482 R.C.S. PARIS

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 1^{er} JUIN 2026

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

L'Associée Unique constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 font ressortir un bénéfice net comptable de 41.227,75 €, qu'elle décide d'affecter ainsi qu'il suit, étant précisé que la réserve légale est dotée à son maximum :

- au poste « autres réserves », la somme de1.227,75 €
- distribution à l'Associée Unique d'un dividende de
80 € par part sociale, soit la somme de40.000,00 €

Total égal au bénéfice de l'exercice : 41.227,75 €

L'Associée Unique prend acte de ce que le poste « autres réserves », antérieurement créditeur d'un montant de 2.292,70 €, s'établit, après affectation, à +3.520,45 €.

Le dividende sera mis en paiement dans les neuf mois de la clôture de l'exercice 2025.

L'Associée Unique prend acte que les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le : Distribution globale :

31/12/2022 :,	80.000,00 €
31/12/2023 :	150.000,00 €
31/12/2024 :	120.000,00 €

« certifié conforme »
Monsieur Sébastien CAPEL
Gérant

certifié conforme



COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

SARL 123 PORT ROYAL

24 boulevard DE PORT ROYAL
75005 PARIS

APE : 4332A
Siret : 44941848200013

certifié conforme

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. L. L.', written over a horizontal line.

Désignation de l'entreprise SARL 123 PORT ROYAL Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 24 boulevard DE PORT ROYAL 75005 PARIS Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 4 9 4 1 8 4 8 2 0 0 0 1 3 Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31/12/2025	
		Bnt 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	46 655
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS	CT	
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	10 039
		TOTAL (II)	BJ	BK	46 655 10 039
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	7 497 5 277 2 220
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	12 671
		Autres créances (3)	BZ	CA	24 199
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	170 000
		Disponibilités	CF	CG	116 206
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI	10 362
	TOTAL (III)		CJ	CK	5 277 335 659
	Frais d'émission d'emprunt (IV)		CW		
	Primes de remboursement des emprunts (V)		CM		
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation* (VI)		CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	397 632 51 933 345 698
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise			SARL 123 PORT ROYAL		Néant ☐ *	
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 500)				DA	7 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)				DC	
	Réserve légale (3)				DD	750
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)				DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)				DG	4 628
	Report à nouveau				DH	65 985
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	41 227
	Subventions d'investissement				DJ	
	Provisions réglementées *				DK	
	TOTAL (I)				DL	120 092
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM
Avances conditionnées				DN		
TOTAL (II)				DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	
	Provisions pour charges				DQ	
	TOTAL (III)				DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS	
	Autres emprunts obligataires				DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)				DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	45 790
	Dettes fiscales et sociales				DY	108 857
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	
	Instrument financier à terme				D1	
	Autres dettes				EA	70 957
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	
TOTAL (IV)				EC	225 605	
Écart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)				ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	345 698	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	225 605
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL 123 PORT ROYAL						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	844 887	FB		FC	844 887	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	138 974	FH		FI	138 974	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	983 862	FK		FL	983 862	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)					FP		
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					FI		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	983 862
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	243 178
	Variation de stock (marchandises)*						FT	2 883
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	260 663
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	6 210
	Salaires et traitements*						FY	309 852
	Cotisations sociales (10)						FZ	117 799
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { – dotations aux amortissements * (14) – dotations aux dépréciations				GA		
						GB		
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations *				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						GI	
	Autres charges (12)						GE	58
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	940 646
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	43 216	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	7 998
	Reprises sur dépréciations						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Produits de cessions d'immobilisations financières						G2	
	Total des produits financiers (V)						GP	7 998
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	
	Différences négatives de change						GS	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						G3	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	7 998	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	51 214	

Désignation de l'entreprise SARL 123 PORT ROYAL

Néant ☐ *

										Exercice N	
Produits exceptionnels (7) (VII)										HD	
Charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	568
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(568)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices *										HK	9 418
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	991 860
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	950 633
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	41 227
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières									HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IG	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *									HP	
	- Crédit-bail immobilier									HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)									HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)									A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5										
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4	
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8		Dont cotisations facultatives Madelin	A10		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)							HS			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :						Exercice N				
							Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
Pénalités, amendes fiscales et pénales							568				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :						Exercice N				
							Charges antérieures		Produits antérieurs		

RENNVOIS

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 123 PORT ROYAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 345 698 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 41 228 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/04/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2018-01 du 20 avril 2018, n°2018-02 du 6 juillet 2018 et n°2018-07 du 10 décembre 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

Règles et méthodes comptables

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Détail des charges à payer

	Montant
Dettes provis. pr congés à payer	13 868,00
Prime de bilan a payer	40 681,00
Charges sociales s/Congés payés	5 270,00
Charges sociales s/Prime Bilan	16 272,00
Ch a payer prest administrative	3 470,00
Ch a payer honoraires	2 340,00
Ch à Payer Taxe Enseigne	199,58
Total	82 100,58

Détail des charges constatées d'avances

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Cca Location véhicules	310,16		
Cca loyer bld port royal	3 374,56		
Cca assurances	6 677,54		
Total	10 362,26		

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Autres informations

Liste simplifiée des immobilisations

Code	Désignation	Date acq. M T	Valeur achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
218100 Instal.gales, agenct, aménagt.div.							
00000001	ICB TRAVAUX INTERIEUR	22/07/2003 L 10,00	10 840,00	10 840,00		10 840,00	
00000002	ITM INST TELEPHONIQUE	29/09/2003 L 20,00	1 873,00	1 873,00		1 873,00	
00000003	ATELIER FLORENTIN	28/10/2003 L 25,00	1 494,00	1 494,00		1 494,00	
00000004	FRISE CLIMATISATION	21/09/2004 L 25,00	8 450,00	8 450,00		8 450,00	
00000014	SJS ELECT 2 ECLAIRAG AVEC PROGRAM	20/02/2013 L 15,00	676,00	676,00		676,00	
00000013	ARTIBAT REFECT MAGASIN	03/04/2013 L 20,00	6 200,00	6 200,00		6 200,00	
00000015	DECORENOV 93 DEVANTURE	08/06/2014 L 20,00	1 273,00	1 273,00		1 273,00	
00000017	RAVALEMENT FACADE	06/07/2015 L 20,00	4 333,33	4 333,33		4 333,33	
00000018	POSIDRIVE ENSEIGNE	22/12/2015 L 20,00	3 080,00	3 080,00		3 080,00	
00000019	Sed Enseigne	06/11/2017 L 33,33	2 527,87	2 527,87		2 527,87	
Total du compte 218100			40 747,20	40 747,20		40 747,20	
218200 Matériel de transport							
00000016	MARQUAGE LOGO FIAT	15/04/2015 L 32,43	1 190,00	1 190,00		1 190,00	
00000020	DQ-439-NV FIAT CAMIONETTE	09/05/2018 L 100,00	1 986,55	1 986,55		1 986,55	
Total du compte 218200			3 176,55	3 176,55		3 176,55	
218300 Matériel de bureau							
00000011	DELL ORDINATEUR	15/08/2003 D 31,25	1 632,00	1 632,00		1 632,00	
00000012	COPIEUR CANON IR2200	20/04/2006 L 25,00	1 100,00	1 100,00		1 100,00	
Total du compte 218300			2 732,00	2 732,00		2 732,00	
Total de la liste simplifiée			46 655,75	46 655,75		46 655,75	
Répartition des dotations économiques						linéaire	
						dégressif	
						variable	